

Nouvelles du soleil en Corrèze

Lettre d'information sur la construction de la centrale solaire photovoltaïque de la Zac Montane Sud
Numéro 1 – Septembre 2016

ÉDITORIAL

Dans quelques mois, les Sancto-Prixins seront des acteurs à part entière de la Transition énergétique initiée dans notre pays. En effet, c'est en avril 2017 que la centrale solaire photovoltaïque de la Zac Montane Sud produira ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs nationaux en faveur du développement durable.

Cet événement important pour la commune de Saint-Priest-de-Gimel est aussi une nouvelle étape pour La Compagnie du Vent : il s'agit de sa deuxième installation photovoltaïque en Corrèze. Le projet de la Zac Montane Sud a la particularité d'utiliser des « trackers solaires » qui permettent aux panneaux de suivre la course du soleil afin d'optimiser la production d'électricité photovoltaïque.

Nous continuerons de respecter nos engagements pris pour l'ensemble de nos projets : un chantier de construction exemplaire, le respect absolu des recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement, l'amélioration de l'environnement paysager de la centrale photovoltaïque, et d'autres mesures encore.

C'est à ce prix que les élus et les habitants de Saint-Priest-de-Gimel pourront bientôt être fiers de leur centrale solaire et en faire un vecteur fort de leur identité.

Thierry CONIL
Président



Simulation visuelle de la centrale solaire photovoltaïque de la Zac Montane Sud

**CHANTIER
INTERDIT
AU PUBLIC**

Nous vous rappelons qu'un chantier de construction, du fait des risques existants, est interdit au public. Nous vous demandons de respecter cette interdiction.

**CHANTIER
INTERDIT
AU PUBLIC**

Le projet

Le permis de construire pour la centrale solaire de la Zac Montane Sud a été délivré par le préfet de Corrèze en décembre 2013.

Cette centrale sera constituée de 43 626 panneaux photovoltaïques installés sur 1 983 structures en acier galvanisé, pour une puissance totale de 12 mégawatts-crêtes (MwC) et occupera une surface clôturée de 25 hectares. Sa production annuelle de près de 17 000 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 7 200 personnes*, sera distribuée sur le réseau et alimentera en priorité les consommateurs autour de la centrale. La production de cette centrale évitera l'émission de près de 11 200 tonnes** de CO₂ par an.

La réalisation de la centrale de la Zac Montane Sud représente un investissement de près de 15 millions d'euros et composera la deuxième centrale solaire photovoltaïque au sol en Corrèze de La Compagnie du Vent.

Le chantier

Des intervenants principalement locaux

La Compagnie du Vent a veillé à sélectionner en majorité des entreprises locales pour la réalisation des travaux.



*Terrassement d'un site de La Compagnie du Vent
(Les Iscles – Bouches- du- Rhône)*

Le lot terrassement a été remporté par le groupement d'entreprises Siorat – TP Lyaudet, respectivement basées à Ussac (Corrèze – 19) et à Saint-Julien-Puy-Laveze (Puy de Dôme – 63).

L'ensemble des réseaux électriques de la centrale sera réalisé par la société SDEL, Groupe Vinci basée à Brive (19).

Les entreprises Exosun et Barde Sud-Ouest, Groupe Vinci basées respectivement à Bordeaux (33) et à Toulouse (31) fabriqueront et installeront les structures. Elles auront recours à l'entreprise SDEL de Brive et également à de l'intérim local (moins de 40km du chantier).

L'entreprise Dekra Industrial installée à Brive a été sélectionnée pour la coordination SPS (sécurité et protection de la santé) et la mission de contrôle technique.

La Compagnie du Vent fait appel à Sillia VL basée à Vénissieux dans le département du Rhône (69) pour la fourniture des panneaux photovoltaïques, et aux entreprises Gay Electricité et Ingeteam implantées respectivement dans la Marne (51) et en Haute-Garonne (31) pour la fourniture des postes de conversion.

Le raccordement électrique au réseau sera directement piloté par Enedis (ex-eRDF).

Travaux à venir

La première réunion de chantier avec les entreprises intervenantes et La Compagnie du Vent s'est déroulée le 16 août dernier.

Les sociétés Siorat et TP Lyaudet ont débuté les travaux avec la création des pistes et le terrassement du site de construction.

Puis, l'entreprise APL basée à Uzerche en Corrèze va commencer la réalisation de la clôture autour du site. En parallèle, SDEL creusera les tranchées pour le passage des câbles électriques.

Les pieux soutenant les structures seront implantés à partir de novembre et le montage des structures en acier débutera un mois plus tard.

La livraison des panneaux solaires interviendra entre janvier et mars 2017.

Le raccordement du poste de livraison au réseau de distribution public d'électricité d'Enedis interviendra courant avril 2017.



*Montage des panneaux photovoltaïques sur un site de
La Compagnie du Vent (Langelé – Landes)*

Une fois ces opérations terminées, la centrale sera mise sous tension et les premiers essais de fonctionnement seront réalisés en avril 2017.

Enfin, le chantier de la centrale solaire photovoltaïque de la Zac Montane Sud se terminera par la remise en état du site, en mai 2017.

Mesures pour la protection de l'environnement

Le projet est conçu en deux emprises afin de permettre le maintien d'un corridor écologique pour la faune. Les zones attenantes à la centrale (environ 30ha) feront l'objet d'un plan de gestion agro-environnementale : l'idée est de réintroduire des activités agricoles tout en mettant en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement et notamment pour des zones sensibles situées à proximité de la centrale, volontairement exclues de toute implantation.

La clôture autour de la centrale sera spécifiquement aménagée afin de préserver le déplacement de la faune locale. Les postes électriques seront équipés d'un bardage bois afin d'être plus en harmonie avec le paysage.

Enfin, le Bureau d'études ABIES a été mandaté afin de suivre le déroulement du chantier et vérifier que les engagements pris par La Compagnie du Vent sont bien respectés.

* Source RTE 2014 Chauffage inclus- ** Source RTE 2014 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent

Première centrale solaire photovoltaïque au sol de La Compagnie du Vent dans le Var !

La Compagnie du Vent a mis en service au mois d'août 2015 la centrale solaire photovoltaïque au sol du Mouruen (Var). Il s'agit de sa première installation de production d'électricité propre et renouvelable dans le département. Cette centrale d'une puissance totale de 7 MWc, sur une surface clôturée d'environ 12 hectares, est une installation innovante qui combine deux technologies : près de 15 000 panneaux photovoltaïques à haut rendement sur structures fixes et près de 900 panneaux photovoltaïques à concentration sur des structures mobiles à deux axes (« CPV »).

La centrale solaire photovoltaïque au sol du Mouruen sera inaugurée le 15 septembre 2016 en présence des élus locaux et des représentants de l'Etat.



Vue aérienne de la centrale solaire photovoltaïque du Mouruen - © Mydrone.fr

Mise en service des ombrières solaires photovoltaïques de Walon Rivesaltes (Pyrénées-Orientales)

Implantée sur la commune de Rivesaltes en juin 2016, la centrale solaire équipe les parkings de l'entreprise de stockage automobile Walon, Groupe Charles André. Elle compte près de 48 384 panneaux solaires photovoltaïques pour une puissance totale de 13,5 mégawatts-crête (MWc). Leur production annuelle de près de 18,5 millions de kilowattheures permettra d'alimenter environ 7 700 personnes* en électricité, l'équivalent de près de l'ensemble de la population de Rivesaltes, et d'éviter l'émission d'environ 12 400 tonnes** de CO₂ par an.



Vue aérienne des ombrières solaires photovoltaïques Walon Rivesaltes - © Drones Explorers 66

Ouverture du chantier du parc éolien de Bois de Montrigaud (Drôme)

L'équipe Construction de La Compagnie du Vent, pour le compte de la Compagnie Eolienne du Pays de Romans, débutera en septembre 2016 le chantier du parc éolien de Bois de Montrigaud (Drôme). Situé sur la commune de Montrigaud, ce projet compte 12 éoliennes pour une puissance totale de 24 mégawatts.

Sa production annuelle de près de 56 448 000 kilowattheures permettra d'alimenter l'équivalent de 23 500 personnes* en électricité propre et renouvelable et évitera l'émission de près de 37 820 tonnes** de CO₂. La mise en service de ce parc éolien est prévue pour début 2018.



Simulation visuelle partielle du parc éolien de Bois de Montrigaud

Inauguration du parc éolien de l'Auxerrois (Yonne)

Thierry Conil, Président de La Compagnie du Vent a inauguré le 12 mai 2016 le parc éolien de l'Auxerrois, aux côtés du Préfet de l'Yonne, de la Présidente de Région Bourgogne Franche-Comté et de Gwenaëlle Huet, Directrice France Renouvelables d'ENGIE.



Coupe du ruban sur le parc éolien de l'Auxerrois

Ce parc éolien compte 16 éoliennes pour une puissance totale de 32 mégawatts. Sa production annuelle de l'ordre de 80 000 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 33 300 personnes*, est distribuée sur le réseau et alimente en priorité les consommateurs autour du parc.

La production de cette installation évite l'émission de 53 600 tonnes** de CO₂ par an.

Les éoliennes du parc de l'Auxerrois constituent la première installation de La Compagnie du Vent dans l'Yonne et sa deuxième installation en région Bourgogne.

* Source RTE 2014 Chauffage inclus- ** Source RTE 2014 - En comparaison avec une centrale au fioul.

Le Triade II – Parc d’activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse – CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 85 15 - Fax : 04 99 15 09 39

E-mail : info@compagnieduvent.com

www.compagnieduvent.com



Pour plus d’information :

www.enr.fr - Syndicat des énergies renouvelables

www.ademe.fr - L’Agence De l’Environnement et de la Maîtrise de l’Energie

www.amorce.asso.fr - L’association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l’énergie et des réseaux de chaleur

www.cler.org - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables